

Termes de référence
Évaluation finale DGD

DGD Programme Belgique 2022-2026
« Chaque EJDIDA
(Enfants et Jeunes D'Ici et D'Ailleurs) (fille, garçon, autre)
évolue dans un environnement sociétal respectueux
de son Droit à la Participation (DP)
où il.elle s'engage de manière citoyenne (EC) »



Belgique

partenaire du développement

SOMMAIRE

Partie I : Contexte de l'évaluation	3
1. Description de LC Ex-Geomoun	3
2. Description du programme.....	4
Partie II : Les enjeux de l'évaluation	12
1. Objectifs et objets de l'évaluation	12
Partie III : Contenu, méthodologie et profil.....	17
1. Questions évaluatives.....	17
2. Orientation méthodologique.....	19
3. Profil de l'évaluateur.rice.....	19
Partie IV : Timing, pilotage et livrables attendus	20
1. Timing (Le calendrier de l'évaluation)	20
2. Pilotage de l'évaluation : comité de pilotage, personne de référence (...).....	20
3. Livrables et qualités attendus.....	21
Partie V : propositions financières.....	22
Parties VI : Contenu de l'offre et délai.....	22
1. Contenu spécifique de l'offre technique	22
2. Critères de sélection/ d'attribution	23
3. Délai de dépôt des offres et personnes de contact	23

Partie I : Contexte de l'évaluation

1. Description de LC Ex-Geomoun

Ce programme a été écrit par l'ONG Geomoun, qui a fusionné avec l'ONG Louvain Coopération en octobre 2024.

Créée en 2000, Geomoun soutient des projets d'initiative locale en Haïti et au Bénin axés sur le respect des droits de l'enfant et de la femme grâce au renforcement de l'ensemble des acteurs de la société civile et étatique. En Belgique, Geomoun encourage le droit à la participation des enfants et des jeunes au travers de projets favorisant la réflexion, l'ouverture, l'expression et l'action porteuse d'amélioration.

Vision :

La vision globale de Geomoun est que, pour contribuer à la mise en œuvre de sociétés plus inclusives et solidaires, il faut encourager l'engagement citoyen (EC) et l'exercice du droit à la participation (DP) des enfants et des femmes en particulier. Ce groupe cible est à la fois le plus vulnérable et le plus exclu de ce droit à la participation, mais aussi le plus enclin et dynamique à le mettre en œuvre dès lors qu'ils et elles en ont l'opportunité. Cependant, pour qu'il·elle·s puissent exercer ce droit, la société qui les entoure doit être sensibilisée, formée et impliquée pour favoriser l'émergence de cette citoyenneté engagée et partagée. L'exercice du DP repose sur la répartition équitable des rôles, des responsabilités, de la considération et de la confiance entre les membres d'une société et du respect de l'importance de chacun·e dans la prise de décision.

Pour favoriser l'échange de connaissances, de compétences et d'idées, les acteurs porteurs de changement sont mis en réseau intra et extra-communautaire, et également au niveau international (via le groupe whatsapp « Le Son d'Enfants International » ou via Geomove, le réseau international des jeunes et enfants qui s'engagent). Cet échange de pratiques et cette force collective de changement leur apporte une source de motivation dans leur engagement.

Les normes et valeurs auxquelles Geomoun adhère en priorité sont les critères de l'appropriation de l'aide (rien n'est défini sans les bénéficiaires qui sont aussi les acteurs principaux des changements attendus) et l'approche basée sur les droits humains, toute action étant réfléchie dans le sens des compétences qu'elle apporte aux bénéficiaires pour qu'ils et elles puissent être autonomes et défendre leurs droits au sein de leur famille, de leur école, de leur communauté et auprès des élus locaux.

Au Bénin et en Haïti, Geomoun s'engage, au travers de ses projets, à :

- En amont : soutenir les initiatives visant la protection des enfants : renforcement des systèmes de protection de l'enfance alliant les responsabilités de l'État et la société civile, développement communautaire.
- En aval : soutenir les initiatives visant l'éducation (de base et professionnelle) des enfants et de leurs mamans. Avoir une attention particulière à l'éducation des filles.
- Favoriser le droit à la participation des enfants et les encourager à prendre une part citoyenne active au sein de leur communauté.

En Belgique, Geomoun s'engage, au travers de ses projets, à :

- Promouvoir la paix entre les peuples par une meilleure connaissance de l'Autre et promouvoir l'interculturalité grâce à l'échange, le contact direct avec l'Autre, l'usage de la philosophie pour enfant et les outils anthropologiques.

- Faire connaître davantage les richesses des pays partenaires en termes de savoir-être et savoir-faire
- Promouvoir le droit à la participation des enfants, tout en les mettant en relation avec des enfants de pays partenaires autour d'un projet citoyen commun.

2. Description du programme

Le programme Belgique a eu comme visée d'encourager le respect de soi et de l'Autre, la citoyenneté active des Enfants et des Jeunes D'Ici et D'Ailleurs (EJDIDA) et la mise en œuvre d'un environnement (social, politique et médiatique) favorisant leur participation et leur engagement citoyen afin d'augmenter la capacité de ces derniers à être acteur·ice de leur propre développement et de celui de la société dans laquelle il·elle·s vivent (dans une approche locale et globale).

Le programme s'est inscrit dans une dynamique de participation tant de nos partenaires dans nos pays d'intervention que des groupes ciblés. C'est ainsi que depuis 2015, il est réalisé en co-construction avec nos partenaires belges, haïtiens, béninois et togolais qui apportent l'ensemble de leurs connaissances, compétences et expertises dans la réflexion, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de notre intervention. Cet échange garantit la prise en compte des contextes et réalités de chacun, le choix d'actions adaptées et le développement de compétences propres au DP et à l'EC des EJDIDA. Certaines des nouvelles activités envisagées (telles que la création de clubs de jeunes reporters et la sensibilisation de l'ensemble de l'école) ont résulté de demandes et retours de nos partenaires Ecole Peter Pan (Saint-Gilles), Carrefour Jeunesse Afrique (Bénin) et Visions Solidaires (Togo).

En Belgique, le programme s'est principalement concentré sur l'enseignement primaire (tout en prévoyant des activités également en secondaire et en extra-scolaire). Les établissements au sein desquels nous sommes intervenues ont été considérés comme nos partenaires qui contribuent à l'atteinte de l'Outcome. Avant de s'engager ensemble, des contacts ont été établis en amont pour évaluer leur intérêt et préciser les attentes réciproques étant donné que nos projets requéraient une implication non négligeable de l'adulte accompagnant et qu'ils s'étalaient sur toute l'année académique. Le choix des 10 établissements participants a résulté d'une réflexion sur les groupes d'EJDIDA pour qui le DP n'est pas encore une réalité : les enfants et jeunes de manière générale avec une attention pour les filles, les écoles à indices sociaux économiques faibles ou de communes défavorisées ou éloignées et les enfants porteurs de handicap.

Plus concrètement, en fonction du projet mis en œuvre dans l'établissement ou dans la classe, le programme a prévu :

- la formation et la sensibilisation des enseignant·e·s et/ou du personnel de direction à la rencontre de l'Autre et au droit à la participation pour qu'il·elle·s en appliquent ensuite les principes,
- l'implication des enseignant·e·s/directions dans la mise en œuvre et la valorisation de l'initiative citoyenne des élèves,
- d'accompagner les élèves à exprimer leur avis et à écouter celui des autres grâce à l'utilisation d'outils médiatiques et digitaux,
- la réflexion des EJDIDA sur une thématique citoyenne et sur une initiative contribuant à réduire les inégalités concernées par le sujet choisi.

Pour la réalisation des émissions en direct par les enfants, le programme prévoyait de travailler avec des radios locales.

Le programme a mis l'accent sur :

La rencontre de l'Autre, l'interculturalité et la mise en action des enfants/jeunes (Projet « Le Son D'Enfants » (LSDE)) à travers :

- des échanges continus entre des groupes de Belgique (ici) et des pays partenaires (ailleurs) ;
- la sensibilisation aux thématiques mondiales et aux ODD ;
- le soutien au choix et à la mise en œuvre d'une initiative citoyenne ;
- la valorisation au sein de la société et auprès des EJDIDA eux-mêmes du DP et de l'EC ;
- le soutien aux mobilisations citoyennes individuelles et collectives des EJDIDA et la mise en réseau de jeunes et enfants qui s'engagent.
- Découvrir le [projet en vidéo](#)

Le renforcement des connaissances et compétences des adultes autour de l'enfant à travers :

- la promotion de notre valise pédagogique « A la rencontre de l'Autre » ;
- l'organisation de formations et de sensibilisations sur la rencontre de l'Autre et le DP ;
- la participation aux plaidoyers sectoriels ;
- l'intervention en milieu scolaire primaire ;

L'utilisation d'outils ludiques améliorant la portée de nos actions et le débat démocratique par

- la réalisation d'émissions radios en directs par les enfants eux-mêmes ;
- l'utilisation de micro-enregistreur lors des animations ;
- l'amélioration et le déploiement du réseau international des enfants et des jeunes qui s'engagent sous forme de compte facebook et instagram ;
- la réalisation de podcasts par les EJDIDA sur des thématiques liées aux ODD, diffusés à l'occasion des journées internationales (telles que de la terre, des droits des femmes ou des enfants) et
- les échanges avec et entre nos partenaires via WhatsApp.

Les EJDIDA ont, par ailleurs, contribué à la sensibilisation des médias, décideurs politiques, parents et d'autres enfants/jeunes à travers leurs interviews, émissions radios et podcasts.

Stratégie partenariale du programme

L'outcome Belgique a participé à la réalisation de nos outcomes Haïti et Bénin en prévoyant des activités d'échange et de rencontre entre les EJDIDA de nos programmes autour de thématiques liées au développement durable et à la participation citoyenne. Tous les partenaires des différents outcomes ont également été mis en relation afin de faciliter l'échange de bonnes pratiques et de connaissances mais également des évaluations entre pairs. Il s'agissait du Réseau du Sud-Est de Défense des droits de l'enfant (Resedh) (Haïti) (collaboration depuis 2015) et de Carrefour Jeunesse Afrique (CJA) (Bénin) (collaboration via Carrefour Jeunesse depuis 2015). S'ajoute ensuite un partenariat avec Visions solidaires (VS) (Togo) (collaboration depuis 2015).

Tous ont participé à la réalisation du Programme 17-21, favorisent localement l'EC et le DP des EJDIDA et participent aux cibles stratégiques suivantes :

- Cible A Milieu scolaire FR et NL : approches A.1.2./A.1.3/A.1.4/A.1.5/A.4.
- Cible B Interventions auprès du public de 1ère et 2e ligne : approches B.1.2/B.3.4/B.5.3.
- Cible C Plaidoyer : approche C.3.1.
- Et l'approche 3 des cibles D Genre, E Environnement et F Décolonisation et diversité

Rôle des partenaires dans nos pays d'intervention :

Resedh (Haïti) et CJA (Bénin) ont été mobilisés dans le cadre d'un outcome spécifique. Leur rôle était similaire à celui de Visions Solidaires concernant la réalisation de l'outcome Belgique. L'interrelation était présente à travers toutes les activités proposées (LSDE, Podcast et Geomove). Les écoles et les communes ont garanti le cadre permettant de favoriser l'EC et le DP des EJDIDA.

Concordance entre le nombre de partenaires et les capacités de Geomoun :

L'expérience du programme 17-21 nous a permis de prévoir 8 partenaires fixes tout en augmentant les RH pour atteindre les résultats escomptés en toute confiance. La stratégie de renforcement des partenaires pour favoriser la durabilité technique de l'outcome a principalement porté sur leur renforcement en termes de DP.

Les capacités du Resedh et de CJA ont été renforcées via les programmes Haïti et Bénin. Resedh: un renforcement institutionnel et mutuel a été prévu en termes d'apprentissages sur le renforcement communautaire au service du DP des enfants et des femmes. S'en est suivi la rédaction d'un guide méthodologique illustré par les expériences de terrain, publié et échangé au sein de PKIO, la plateforme pour les droits de l'enfant dans la coopération internationale. Carrefour Jeunesse Afrique a bénéficié d'un renforcement institutionnel et gestion de projet et également en termes d'approche genre et empowerment des filles, recherches de débouchés, grâce aux collaborations au sein du CSC Bénin.

Visions Solidaires, créée en 2008, est une association d'éducation populaire à la citoyenneté et de solidarité active, agréée comme association à but non lucratif auprès du ministère togolais de l'administration territoriale. Un appui à la structure 1) au niveau des montages image/son leur a permis de prendre part à la stratégie de communication du programme en réalisant un documentaire sur l'ensemble des actions des partenaires, en étant responsable de la chaîne youtube LSDE 2) au niveau de la mobilité leur a permis de réaliser les projets dans des régions moins favorisées en termes de projets autour du DP des enfants (LNOB).

Les écoles et les communes ont été formées sur le renforcement communautaire au service du DP des enfants (échanges, interviews, évaluations). Un renforcement mutuel a permis d'améliorer nos capacités d'intervention et mutualiser les ressources disponibles.

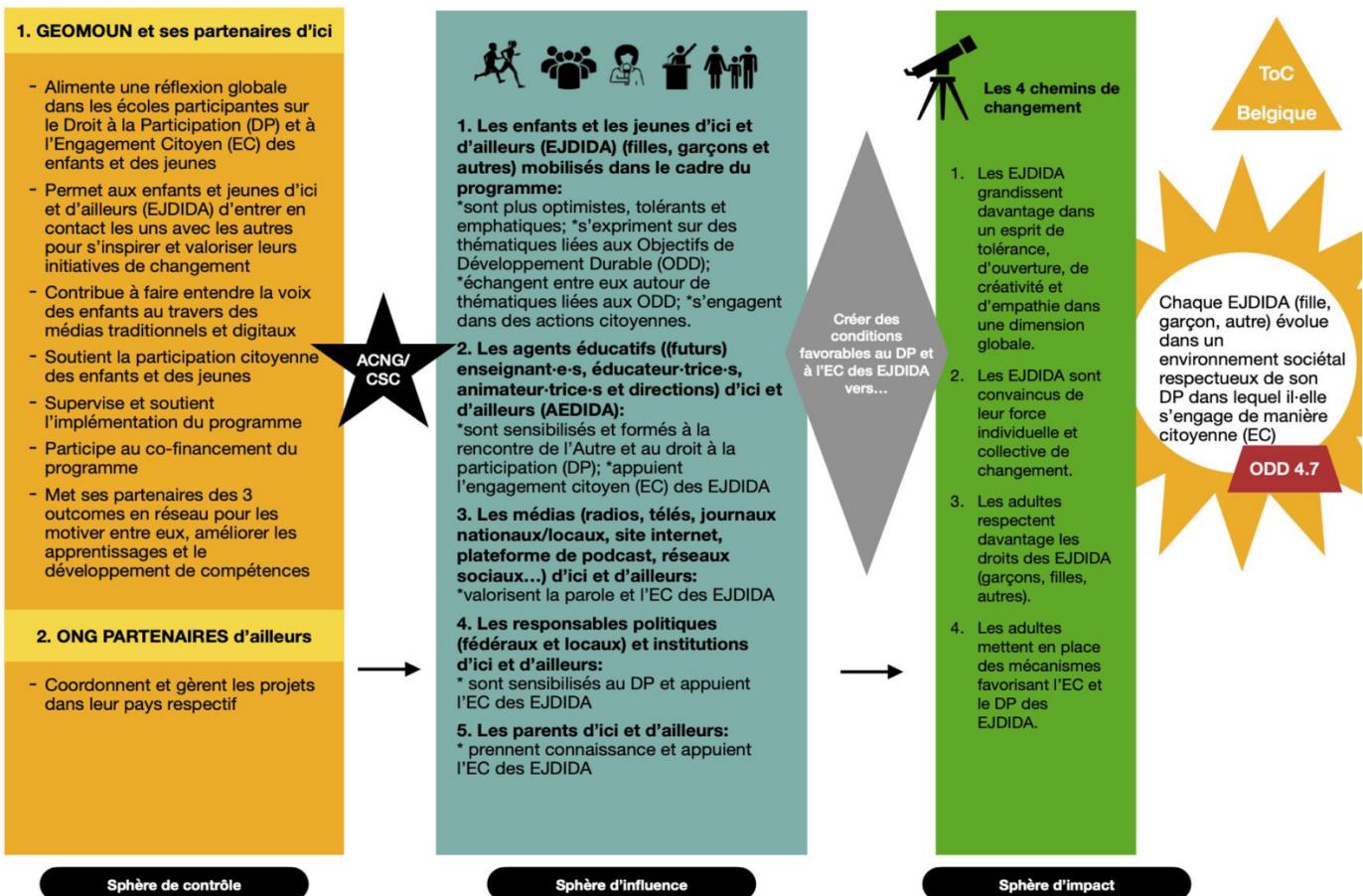
Liens entre partenaires et groupes-cibles :

Tous nos partenaires ont un lien direct avec les groupes-cibles grâce à l'expérience acquise dans la réalisation du programme 17-22. Resedh, partenaire de référence en termes de droits humains au travers de la coupole mère, le RNDDH (Réseau National des Droits Humains), se bat depuis 2000 pour l'égalité et le respect des droits et la justice sociale. CJA déploie des activités d'épanouissement des enfants et des jeunes (artistiques, sportives), de sensibilisation grand public par le média artistique et de formation professionnelle et d'appui psycho-social des jeunes filles vulnérables. VS mène des campagnes citoyennes visant 1) l'éducation de la population aux problématiques de citoyenneté 2) la mobilisation citoyenne pour amener un changement social 3) l'interpellation des autorités politiques et administratives sur ladite problématique ; ceci pour amener à des changements positifs de mentalités au niveau des individus, des communautés ainsi qu'au niveau national. VS a réalisé le projet LSDE depuis 2017, a participé activement à l'alimentation et la promotion de Geomove et à notre étude d'impact. La commune de CSE prévoit un conseil communal des enfants qui a été mis en contact avec le conseil communal des enfants nouvellement créé à Comé (Bénin) avec qui l'OS Bénin collabore, celle de Saint-Gilles appuie le projet "Le son d'enfants"

depuis 2017 (aide à la réalisation de l'initiative citoyenne et promotion de celle-ci). Les écoles appartiennent à l'enseignement primaire.

Le programme a aussi prévu des relations avec des partenaires d'ici : les ONG KIYO, SHC, CNCD-11.11.11, Iles de Paix, plateforme PKIO et organisations rassemblées autour de Geomove. Chacune de ces relations était inscrite dans la durée avec des organisations locales qui bénéficieront des résultats, avec lesquelles un partage des responsabilités dans les résultats atteints est prévu ainsi qu'une convention. Tout comme les partenaires d'ailleurs, ces partenaires d'ici œuvreront avec nous dans notre zone de contrôle vers l'accomplissement des chemins de changement prévus dans notre Théorie du Changement.

Théorie du changement



Les hypothèses sous-jacentes à l'atteinte de l'outcome

Le fait d'activer le droit à la participation des enfants conduit à l'exercice d'une citoyenneté active, renforce la compréhension et le respect de la démocratie et permet aux EJDIDA de défendre et/ou de revendiquer leurs propres droits.

Il permet également un changement de mentalités des adultes sur la capacité des enfants à agir et se positionner sur les enjeux mondiaux puisque les adultes considèrent davantage les enfants/jeunes

lorsqu'ils ont pris la peine de les écouter et qu'ils ont développé des projets ensemble. Cette considération se traduit par davantage d'empathie, de solidarité, de volonté et d'entraide.

Et cette empathie conduit à un respect plus grand des droits de chaque enfant qui se réalise concrètement dans les politiques d'éducation, la prise en compte de leur avis sur les questions qui les concernent et la valorisation de leurs actions au sein de la société en général.

Nous pensons que :

- Pour améliorer le respect du droit à la participation des enfants dans nos pays d'interventions, il faut, d'une part, un engagement des adultes encadrant le DP et l'EC des EJDIDA à vouloir le respecter et, d'autre part, que les enfants et les jeunes puissent être davantage acteurs dans leur communauté pour participer pleinement aux changements nécessaires.
- Lorsque les enfants et les jeunes participent pleinement à la vie de la société, ils sont davantage considérés, prennent confiance en eux et voient leurs autres droits mieux respectés.

Le but ultime est, dès lors, que l'environnement (c'est-à-dire les adultes encadrant la participation des enfants dans la société : les agents éducatifs, les médias, les décideurs politiques et les parents) soit enclin et favorable à s'engager pour protéger, encourager et mettre en œuvre la participation des enfants et des jeunes à la construction de sociétés démocratiques et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Les acteurs (de changement)

La société est vue comme un ensemble systémique où l'atteinte de notre outcome nécessite d'intervenir sur les enfants et jeunes eux-mêmes, ainsi que sur les différentes sphères qui l'entourent : les Agents Educatifs D'Ici et D'Ailleurs (AEDIDA), comprenant les (futurs) enseignants, animateur·ice·s, éducateur·ice·s et directions d'établissement ; les médias ; les décideurs politiques et les parents.

Les sphères de contrôle et d'influence précisent les responsabilités de changement liées à chacun des acteurs. Ces changements ne seront possibles qu'en tenant compte de la sphère individuelle (connaissance des droits et autonomisation des enfants et des jeunes), sphère de l'enseignement/éducation (connaissance et respect du droit à la participation des enfants par les parents, enseignant·e·s et les directions), sphère médiatique (augmentation du nombre de diffusion de la parole des EJDIDA dans les médias traditionnels et sur les médias numériques) et politique (prise en compte de leur droit à s'exprimer et agir sur toutes les questions qui les concernent et prise de décision en faveur de l'activation et du respect de ce droit par les élus locaux).

Les expériences de renforcement du droit à la participation et de l'engagement citoyen des EJDIDA nous montrent que :

- Les enfants et les jeunes constituent de grands moteurs, enthousiastes et concrets de la mise en œuvre de projets citoyens contribuant à l'amélioration de leur environnement. Tout en étant parmi les plus vulnérables, les enfants et les jeunes sont aussi les acteurs incontournables pour arriver aux changements voulus : des adultes qui créent un environnement sociétal qui respecte le droit à la participation des EJDIDA et qui leur donnent toute la place pour participer activement à leur propre développement et à celui de leur communauté.
- Un changement de mentalité est nécessaire pour dépasser les freins socio-culturels qui entravent le respect des droits de l'enfant et notamment du droit à la participation. L'implication de toutes les sphères autour de l'enfant est indispensable pour travailler en profondeur ce changement de mentalités et arriver progressivement à la mise en place de mécanismes en faveur du DP et de l'EC des EJDIDA portés par les différents acteurs et les enfants eux-mêmes.

- Les écoles et les organisations actives hors milieu scolaire constituent des lieux où les enfants découvrent les règles de vie en société, le devoir de responsabilité, le respect de la personne (de soi et des Autres) et construit son autonomie. Elles représentent dès lors un moyen pour un apprentissage durable du DP par les enfants.

Explication de la ToC

Les éléments d'informations ci-dessous reprennent les acteurs responsables des changements dans chacune des sphères, les changements pour lesquels ils se sont engagés, les hypothèses principalement liées à notre expérience dans la mise en œuvre de nos projets, les risques liés à chacune des sphères (ou des acteurs) et leur mitigation. Les risques sont identifiés au niveau des sphères de contrôle et d'influence. Les risques généraux liés à la ToC sont indiqués dans l'Analyse de risques associée à l'outcome OS3 Belgique 22-26.

i. Sphère de contrôle

Changement 1 : Geomoun agit en Belgique et dans ses pays partenaires (via ses partenaires locaux et leur mise en réseau) pour

- alimenter une réflexion globale dans les écoles participantes sur le DP et l'EC des EJDIDA,
- permettre aux enfants et jeunes d'ici et d'ailleurs d'entrer en contact les uns avec les autres pour s'inspirer et valoriser leurs initiatives de changement,
- contribuer à faire entendre la voix des enfants au travers des médias traditionnels et digitaux,
- soutenir la participation citoyenne des EJDIDA.

Changement 2 : les collaborations avec les autres ACNGs belges et nos partenaires locaux seront facilitées par Geomoun pour tirer parti des expériences et connaissances des autres acteurs, favoriser les réseaux d'échanges. Nos partenaires locaux sont mis dans la sphère de contrôle au vu de la relation étroite que nous avons développé avec eux en 6 ans (2015-2021) et de l'importance de leur participation dans la réflexion, l'élaboration et l'évaluation du programme.

Hypothèses de changement : *Grâce à la mise en réseau, le programme est capitalisé, développé plus largement et durablement par l'échange de bonnes pratiques ; *la force institutionnelle (gouvernance et gestion de projet) de nos partenaires est suffisante pour assurer la réussite du programme ; *nos partenaires locaux ont les compétences pour porter des projets axés sur l'engagement citoyen et le droit à la participation des enfants, permettant ainsi de contribuer à un changement de mentalités, d'attitudes et de comportement dans le chef des adultes. Les synergies opérationnelles, la responsabilisation des acteurs et l'encouragement des exemples de réussite facilitent l'atteinte des objectifs.

Risques : *La force institutionnelle des partenaires haïtiens, togolais et béninois repose sur quelques personnes clés dont l'absence serait très handicapante. *Les crises éventuelles qui pourraient survenir (politiques, sanitaires...) et limiter nos possibilités d'intervention. *Épuisement des RH.

Mitigation : *En liant nos partenaires du programme Belgique aux deux autres outcomes de Geomoun (Haïti et Bénin), notre action est portée par des associations locales dont le travail essentiel est la protection des Droits Humains. Notre partenaire togolais Visions solidaires fait, pour sa part, l'objet d'un renforcement particulier du fait de ne pas relever d'un autre outcome. Il maîtrise, par ailleurs, le contexte de la zone d'intervention et nos projets contribuent à renforcer le plaidoyer qu'ils mènent. *Forte adaptabilité de nos activités (comme en démontre notre réactivité durant la période de confinement). *Implication de bénévoles dans la mise en œuvre de nos activités.

ii. Sphère d'influence

La sphère d'influence reprend les acteurs de notre cartographie des incidences (cf. Cartographie des incidences OS3 Belgique 22-26) qui constituent les groupes à cibler pour arriver aux chemins de changement.

Changement 1 : Les enfants et les jeunes (EJDIDA) (mobilisés dans le cadre du programme) ont les compétences et la confiance en eux pour être acteur de leur propre développement et de celui de la société.

Changement 2 : Les agents éducatifs (AEDIDA), comprenant les (futurs) enseignant·e·s, éducateur·ice·s, animateur·ice·s et directions d'établissement), encouragent la participation des enfants et des jeunes à la prise de décisions en milieu scolaire ou extra-scolaire et les activités favorisant leur épanouissement, leadership et ouverture à l'Autre. Ils appuient également l'engagement citoyen des enfants et des jeunes en valorisant leurs initiatives citoyennes au sein de l'école et dans les médias à leur disposition.

Changement 3 : Les médias traditionnels et digitaux (radios, télés, journaux, site internet, plateforme de podcasts, réseaux sociaux...) contribuent à un changement de mentalités quant à la participation des EJDIDA et s'engagent à porter la parole des enfants et des jeunes, ainsi qu'à valoriser leurs actions citoyennes via des programmes spécifiques. La réalisation de podcasts sur des thématiques citoyennes renforce cette diffusion.

Changement 4 : Les responsables politiques (fédéraux et locaux) et les institutions nationales influencent également un changement de mentalités et prennent des actions concrètes favorisant le respect du DP. Il·elle·s contribuent également à la sensibilisation des EJDIDA en répondant aux questions de ces derniers sur des enjeux dont il·elle·s sont chargé·e·s.

Changement 5 : Les parents prennent connaissance des initiatives citoyennes réalisées par leurs enfants et appuient l'engagement

Hypothèses de changement : *Pour renforcer le DP et l'EC des enfants et des jeunes et favoriser l'implémentation des normes légales, il faut travailler avec différents niveaux sociétaux et thématiques pour créer une société plus engagée, autonome, solidaire et équitable. *Pour assurer une approche durable des résultats, il faut changer la culture et les mentalités quant à la vision/perception de l'enfant par la formation, la sensibilisation des acteurs clés responsables de l'enfant afin de permettre à l'enfant d'être acteur de changement de la société. *Le sentiment d'empathie spontané des enfants doit être cultivés avant qu'il ne fane. *Le milieu scolaire est le milieu adéquat (mais pas exclusif) pour renforcer la citoyenneté active des EJDIDA.

Risques : *Les médias grand public ne sont pas facilement mobilisables pour diffuser la parole et les initiatives citoyennes des EJDIDA ; *Manque d'intérêt de la part des décideurs politiques pour nos actions ou pour le DP en général ; *Le poids des traditions pourrait freiner les avancées du programme et l'engagement des acteurs scolaires, médiatiques et politiques ; *Couverture instable dans nos zones d'intervention ; *Exposition des jeunes aux dangers numériques

Mitigation : *Formations, sensibilisations, coachings scolaires rapprochés ; *Concentration sur les médias et décideurs politiques locaux. *Diversification du format des outils pédagogiques (podcasts, digital, radio...). *Diversité des collaborations autour de Geomove (formation aux DE des modérateurs de Geomove par Unicef, expertise de Plan international sur la réduction des risques liés au numérique et le respect des législations en vigueur (RGPD, cookies...). *Réduction du débit nécessaire à l'utilisation de Geomove en conservant la qualité du format.

iii. Sphère d'impact et chemins de changement

Les 4 chemins de changement sont ceux que l'on estime nécessaire à l'atteinte de notre outcome. La dynamique décrite ci-dessus est un élément clé de notre stratégie fondée sur notre précédente expérience. En résumé, la participation active des enfants et des jeunes va leur permettre de jouer un rôle dans leur propre développement et dans celui de la société. Leurs actions efficaces et motivantes vont leur apporter davantage de considération de la part des adultes qui les entourent. Cette considération va non seulement renforcer leur participation (car les adultes vont trouver l'interaction intéressante et enrichissante), mais également le respect de leurs autres droits (le droit à la participation constituant la pierre angulaire au respect des autres droits de l'enfant) et la volonté des adultes d'agir pour et avec les enfants et les jeunes (pour un meilleur respect des valeurs démocratiques et la réalisation des ODD en général).

Changement 1 : La rencontre de l'Autre, les échanges et la mise en réseau des EJDIDA, leurs réflexions conjointes sur les enjeux mondiaux (dans une approche locale et un regard croisé ici et ailleurs) permet aux enfants et jeunes de développer leur esprit de tolérance, d'ouverture, de créativité et d'empathie dans une dimension globale.

Changement 2 : Le renforcement de la participation active et de l'engagement citoyen des EJDIDA encourage la confiance des EJDIDA en leur force individuelle et collective de changement.

Changement 3 : La sensibilisation, la formation et la mise en action des adultes entraînent le respect des droits de l'enfant.

Changement 4 : Les adultes mettent en place des mécanismes favorisant l'engagement citoyen (EC) et le droit à la participation (DP) des EJDIDA.

Hypothèses de changement : *Une approche structurée de la programmation conjointe avec l'ensemble des acteurs est possible ; *Le programme peut être capitalisé durablement par l'échange de bonnes pratiques inspirant d'autres acteurs et réseaux ; *Les adultes ont un intérêt pour le DP et/ou l'EC des EJDIDA et pour la thématique de la rencontre de l'Autre.

Risques : *Les acteurs marquent leur intérêt, mais ne s'engagent pas dans les changements.

Mitigation : *Approche basée sur les droits humains à tous les niveaux ; *Mise en réseau des acteurs (au niveau local et international) pour pousser la motivation et l'engagement ; *Approche « bottom-up » pour favoriser l'émergence des initiatives des enfants et des jeunes.

Partie II : Les enjeux de l'évaluation

1. Objectifs et objets de l'évaluation

L'évaluation externe finale analyse l'Outcome Belgique de ce programme dans son ensemble : une évaluation systématique et objective du programme complété par les mécanismes utilisés pour mettre en œuvre le programme et les résultats obtenus. Elle doit également fournir des conclusions et des recommandations pratiques aux parties prenantes, au bénéfice de la population cible et d'autres organisations ou individus souhaitant se lancer dans la mise en œuvre de projets similaires. L'évaluation externe finale servira principalement à rendre des comptes aux bailleurs et aux donateurs, à communiquer autour de notre approche et visibiliser l'impact de nos interventions mais aussi à questionner la durabilité de nos interventions étant donné que ce programme ne sera pas poursuivi après 2026.

La DGD exige que tous les critères du CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE) soient évalués, en mettant particulièrement l'accent sur l'impact, la durabilité et l'efficacité, ainsi que sur la contribution au CSC.

Les objectifs de l'évaluation :

- a. Évaluer la performance globale du projet et ses résultats au regard des objectifs initiaux et des actions réalisées depuis son démarrage et proposer des recommandations pour améliorer son impact, assurer sa durabilité et inspirer toute organisation ou individu souhaitant réaliser un projet similaire.
- b. Pour chacun des cinq résultats, analyser le niveau d'exécution et évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience, ainsi que la viabilité/durabilité du dispositif global mis en place par le projet, mais aussi des stratégies et des activités mises en place. Pour chacun des cinq résultats, l'approche sera également évaluée d'un point de vue respect des genres et de l'environnement.
- c. Tirer finalement des enseignements et recommandations pour les acteurs impliqués
 - Sur la stratégie d'intervention
 - Sur le dispositif de mise en œuvre (institutionnel et organisationnel)
 - Sur les méthodes d'intervention
- d. Évaluer les outils de suivi du programme et la communication entre LC Ex-Geomoun et le terrain (tant en Belgique que dans les pays partenaires du projet : le Bénin et le Togo)
- e. Émettre des recommandations pour améliorer son impact, assurer sa durabilité et inspirer toute organisation ou individu souhaitant réaliser un projet similaire.

L'objectif de la redevabilité envers la DGD est l'objectif principal d'une évaluation de fin de programme. Cependant, nous souhaitons inclure des points d'apprentissage, notamment autour des éléments à inclure pour évaluer l'impact et la durabilité du programme. Sur la base de cette analyse et en tenant compte des

inputs (rapports, auto-évaluation annuelle et avis des acteurs sociaux impliqués), l'évaluateur·ice formulera des conclusions et des recommandations qui pourront guider le succès des actions futures des institutions qui mettent en œuvre le projet ou tout autre projet favorisant le DP des enfants ou des jeunes ici et ailleurs.

Public cible de l'évaluation

Les bénéficiaires directs : les élèves de 9 à 14 ans, leurs professeurs et les directeurs d'école

En ce qui concerne les bénéficiaires indirects, le programme vise un changement de mentalité plus large au niveau du public belge (1ère ligne) et des médias, des décideurs politiques et des parents (2ième ligne) sur la mise en pratique du droit à la participation des enfants et leur capacité à être acteur de changement.

Champs de l'évaluation

- Zone d'intervention
 - ✓ Dans les bureaux de Louvain Coopération en Belgique, à Louvain-la-Neuve.
 - ✓ Dans les écoles où le trajet « Le Son d'Enfants » a été réalisé en Belgique, au Togo, au Bénin, en Haïti et au Sénégal (Comme stipulé plus loin, les évaluations concernant des actions prises dans les pays à l'extérieur de la Belgique pourront se faire en ligne)
 - ✓ Dans les provinces dans lesquelles se trouvent les écoles participantes (Bruxelles, BW, Namur et Hainaut).
 - ✓ Dans les radios où les émissions ont été réalisées.
- Outcomes

Outcome	Chaque EJDIDA (fille, garçon, autre) évolue dans un environnement sociétal respectueux de son DP dans lequel il·elle peut s'engager de manière citoyenne (EC)
IOV 1	Nombre d'EJDIDA (dont au moins 50% de filles/pays d'intervention) convaincus de leur capacité de changement et ayant réalisé une initiative citoyenne
IOV 2	Nombre de mécanismes mis en place par des adultes facilitant l'EC et le DP des EJDIDA (création de clubs d'enfants reporters, de projets d'école, de conseil d'école, de conseil communal,...)
R1	Les EJDIDA (filles, garçons, autre) s'expriment et échangent entre eux autour de thématiques liées aux ODD, sont sensibilisés au DP et s'engagent dans des actions citoyennes
R1A1	LSDE : Les accompagner dans la réalisation d'une initiative citoyenne et d'une émission radio sur un enjeu mondial
R1A2	LSDJ : Les accompagner dans la réalisation d'un podcast valorisant leur avis/initiative
R1A3	Geomove : Valoriser leur initiative citoyenne (Alimenter, promouvoir, modérer, améliorer, renforcer la sécurité en ligne, amorcer un lien avec un conseil communal des enfants)
R1A4	Geomove : Lancer et suivre un groupe d'EJDIDA développeurs et un de modérateurs
R1A5	LSDE & LSDJ : Lancer un groupe d'animants

R2	<p>Les agents éducatifs d'ici et d'ailleurs (directions, enseignants, éducateurs, animateurs), ci-après AEDIDA, sont sensibilisés et formés à la rencontre de l'Autre et au DP. Ils appuient également l'engagement citoyen des EJDIDA</p>
R2A1	Formations : Diffuser nos outils pédagogiques sur la rencontre de l'Autre et le DP
R2A2	Formations : Les former à ces thématiques.
R2A3	LSDE / LSDJ : Les coacher sur la bonne pratique du DP. Accompagner la réflexion sur un mécanisme favorisant le DP dans l'établissement et sur une initiative menée par plusieurs classes (voire l'école).
R2A4	Formations : Participer au LED Primaire.
R2A5	Formations : Présenter nos outils pédagogiques aux institutions et dans les écoles normales.
R2A6	IDP : Participer à la mise à jour et diffusion de catalogues sectoriels.
R2A7	Geomove : Organiser la formation des modérateurs de Geomove aux DE (par Unicef).
R2A8	Geomove / LSDE : Convaincre les écoles de relayer et promouvoir des avis/initiatives des EJDIDA.
R2A9	Alimenter notre base de données des AEDIDA et notre fichier de diffusion des activités par les AEDIDA.
R2A10	Organiser en Belgique une table ronde sur le DP en présence de nos partenaires locaux et belges (Année 3).
R3	<p>Les médias d'ici et d'ailleurs valorisent la parole et l'engagement citoyen des EJDIDA</p>
R3A1	Augmenter l'audience et diffuser LSDE Classic/Podcast.
R3A2	Inciter à une meilleure visibilité des projets en DP des EJDIDA.
R3A3	Alimenter notre base de données média et notre revue de presse des initiatives et prises de parole d'EJDIDA.
R4	<p>Les responsables politiques (fédéraux et locaux) et institutions d'ici et d'ailleurs sont sensibilisés et appuient l'engagement citoyen des EJDIDA</p>
R4A1	Les inviter à répondre aux questions des EJDIDA (via LSDE Classic/Podcast)
R4A2	Les inviter à soutenir/promouvoir le contenu publié sur Geomove.
R4A3	Inciter les écoles à les inviter.
R4A4	Suivre leurs marques d'appui des initiatives d'EJDIDA.
R4A5	Participer aux plateformes en ECMS et DE.
R5	<p>Les parents d'ici et d'ailleurs prennent connaissance et appuient les initiatives citoyennes des EJDIDA</p>
R5A1	Favoriser leur soutien aux initiatives d'EJDIDA.
R5A2	Suivre leurs marques d'appui des initiatives d'EJDIDA.

- Partie-prenantes - Acteurs impliqués :

Carrefour Jeunesse Afrique (CJA):

Adresse, téléphone, e-mail :

Rue N° 3296 Danzounmè - Quartier Hongodé - Comé, République du Bénin

Tel : +229 01 49 50 55 30

ongcarrefourjeunesseafrigue@gmail.com

www.cjaong.org

Personnes de contact :

- Arielle Maouna DOSSOU, Directrice exécutive
E-mail : cjadirection@outlook.fr
Tel : +229 66 58 55 13
- Serge Metonou Cakpo Cakpo, Coordonnateur (et responsable projet « le son d'enfants »)
E-mail : sergechefprojetcja@outlook.com
Tel : +229 47 65 95 68

L'histoire de Carrefour Jeunesse Afrique (CJA) s'enracine dans un engagement constant en faveur de la jeunesse depuis 2011. À cette époque, un groupe de jeunes adultes mobilisés face aux réalités alarmantes vécues par les enfants et adolescents de la commune de Comé a décidé d'agir. Confrontés à la déscolarisation, au manque d'accès à la formation professionnelle et à l'absence d'activités éducatives ou culturelles accessibles, ils ont initié des actions concrètes pour accompagner les plus vulnérables.

Pendant plus d'une décennie, ces efforts ont permis de mettre en place des ateliers d'éducation non formelle, des espaces de loisirs éducatifs, des activités culturelles et sportives, ainsi que des projets d'autonomisation. Au fil des années, des centaines de jeunes ont ainsi bénéficié d'un encadrement bienveillant, de moments d'apprentissage enrichissants et d'un cadre propice à leur développement personnel.

Une nouvelle dynamique et une identité affirmée

En 2021, après plusieurs années d'expérimentation, de croissance et d'impact sur le terrain, une étape décisive a été franchie : dans un souci de structuration, de professionnalisation et de visibilité, l'initiative a pris une nouvelle forme institutionnelle. Elle a été formalisée sous le nom de Carrefour Jeunesse Afrique (CJA). Ce changement a permis d'élargir la portée des actions menées, de renforcer les partenariats, et d'asseoir une vision claire et ambitieuse : accompagner, former, éduquer et mobiliser la jeunesse africaine en lui offrant des opportunités concrètes pour construire son avenir et contribuer positivement à sa communauté.

Visions Solidaires (VS)

Adresse, téléphone, e-mail :

Rue des artistes, Kégué Zogbédji 16BP382, Lomé

Tel : +228 91991523

E-mail : visionssolidaires@gmail.com

<https://www.facebook.com/visionssolidairestg>

Personnes de contact :

- Jean-Gilbert Essowé KALOUWEANI, Directeur exécutif
E-mail : prog.solidaires@gmail.com
Tel : +228 91 99 15 23
- Kelly Etudo AMENUVEVE, chargé de communication
E-mail : artofkellytg@gmail.com
Tel : +228 91 90 29 16

Visions Solidaires est une association d'éducation à la citoyenneté et de solidarité active créée en 2008. Elle est agréée comme association à but non lucratif auprès du Ministère togolais. A travers ses actions Visions Solidaires vise trois objectifs :

- Promouvoir la solidarité, la paix et l'engagement citoyen par l'éducation populaire.
- Mobiliser la société pour la mise en œuvre de projets de solidarité afin de lutter contre la pauvreté et la discrimination sociale.
- Interpeller les autorités politiques et administratives sur les questions liées au développement, à la solidarité et à la paix dans le monde.

Réseau du Sud-Est des Droits Humains (Resedh)

Adresse : Rue St Charles, 1 – Jacmel, Haïti

Tel : +509 28 13 18 34

E-mail : info@resedhrnndh.org

www.resedhrnndh.org

Personnes de contact :

- Jetho PIERRE PAUL, Coordonnateur
E-mails : ppjresedh2019@gmail.com et ppjresedh@yahoo.fr
Tel : +509 36 00 57 66 / +509 40 48 29 16
- Macula JEAN MARIE :
E-mail : daliamacoollove@yahoo.fr
Tel : +509 38 30 36 60

Le Réseau Sud 'Est de Défense des Droits Humains (RESEDH) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif créée à Jacmel (Sud'Est d'Haïti) le 10 janvier 2000 par 15 moniteurs et formateurs en Droits Humains qui ont complété le cycle de formation du RNDDH.

Le RESEDH/RNDDH se donne pour mission de promouvoir, défendre et protéger les droits humains et lutter pour l'établissement d'un état de droit en Haïti.

La philosophie du RESEDH/RNDDH est : l'émergence d'un état de droit n'est pas possible en Haïti sans l'engagement total de la population dans la lutte pour l'observance de ses droits, sans l'esprit de tolérance de chacun pour accepter que ses droits finissent là où commencent ceux de l'autre, tant les forces de coercition sont diverses, multiformes et insérées à tous les niveaux de la vie sociale. La base de l'édifice, que constitue l'état de droit à construire devra être la plus large possible, de sorte que la viabilité et la solidité de ses structures soient l'affaire de tout le peuple. Autrement dit, il est

fondamental qu'une culture populaire de droits humains soit ancrée dans nos mœurs pour jeter de manière irréversible les bases de l'État de droit en Haïti.

L'objectif global du RESEDH/RNDDH est de contribuer à la réalisation d'un état de droit en Haïti et dans le Sud'Est en particulier où tous les citoyens du département du Sud'Est connaissent leurs droits et devoirs et où ces droits et devoirs sont respectés par tout un chacun.

Partie III : Contenu, méthodologie et profil

1. Questions évaluatives

Critères généraux de base

Pour aborder ces critères classiques quelques premières questions peuvent être suggérées. Celles-ci seront précisées et étoffées durant la phase de préparation sur base notamment de l'analyse documentaire et de premières interviews avec les représentants de Louvain Coopération ex-Geomoun. Voici à titre d'exemple quelques questions possibles :

Pertinence :

- Quelle est la pertinence de l'outcome, compte tenu d'éventuels changements qui se sont produits dans le contexte externe (pays/partenaire/etc.) ou à l'intérieur de l'organisation (globale et/ou au niveau du pays, en matière de RH, de l'institutionnel et/ou des finances) ? Dans quelle mesure ces changements ont-ils eu un effet sur la pertinence de l'intervention et comment ont-ils été gérés ? Les actions du projet ont-elles été adaptées en fonction de l'évolution du contexte d'intervention (politique, sécuritaire, sanitaire) ?
- Les stratégies d'appui se fondent-elles sur une analyse précise ? Quelles sont les principales hypothèses sur lesquelles sont construites les interventions ?
- Comment les interventions s'intègrent-elles dans les stratégies nationales ou locales ? Comment tiennent-elles compte des spécificités du contexte au fil du temps ?
- Les stratégies d'intervention (dont la recherche-action) sont-elles pertinentes ? Ont-elles un impact sur les comportements des publics-ciblés ? Quelle est la pertinence de la stratégie d'intervention liant les partenaires belges et Sud dans tous les objectifs des projets ?
- Les risques ont-ils été clairement identifiés au départ ?
- Comment les thèmes transversaux (genre et environnement) sont-ils pris en compte ?

Efficience :

- Les résultats et la qualité des activités sont-ils en concordance avec les efforts prestés ?
- Quels sont les résultats déjà obtenus ?
- Les résultats planifiés (comme décrits dans le document de projet de départ) ont-ils été obtenus à des coûts (financiers, humains, ...) raisonnables et acceptables ?
- Quelle est l'efficience des responsables de l'intervention (animatrices, structures et procédures d'organisation) ?
- Compte tenu de l'objectif général centré sur les thématiques de l'enfance, du renforcement du droit à la participation, du genre et de l'environnement, différents moyens peuvent être utilisés. A-t-on choisi les plus efficaces ?

Efficacité :

- Les valeurs-cibles pour l'an 5 des indicateurs de l'outcome et des indicateurs des 4 résultats ont-elles été atteintes, voire dépassées ? Si pas, quelles en sont les raisons ?
- Les sources de vérification prévues pour ces indicateurs étaient-elles adéquates ?
- Les activités ont-elles contribué à la réalisation des objectifs spécifiques définis au départ ? Les résultats obtenus garantissent-ils la réalisation future de ces objectifs ?
- L'action engagée débouchera-t-elle, pour le public-cible, sur un renforcement concret du droit à la participation en vue d'un meilleur engagement des enfants ? La voix des enfants sera t-elle mieux prise en compte ? Leur engagement sera t-il réel ?
- Le déroulement du processus se fait-il à un rythme adéquat ? Est-il possible de l'accélérer ou faut-il le ralentir pour en améliorer l'efficacité ?
- Quels sont les principaux obstacles qui ont empêché la réalisation de certains objectifs, qui ont empêché la mise en œuvre des changements ? Avons-nous à faire à une théorie du changement défaillante ou à d'éventuels échecs de mise en œuvre ?
- Y a-t-il eu des changements dans les objectifs ? Y a-t-il eu des résultats inattendus, des effets ricochets ? Sont-ils positifs ou négatifs ?

Impact :

- En quoi l'atteinte de l'objectif spécifique du projet contribue-t-elle partiellement à son objectif global ? Comment ? En quoi la situation a-t-elle évolué au cours du temps et quelle a été la contribution de la réalisation des objectifs du projet d'intervention sur ces changements ?
- Dans quelle mesure des changements et/ou évolutions sont-ils liés aux moyens mis en œuvre dans les interventions ?
- Quels sont les effets potentiellement transformateurs de l'intervention ? Quels sont les effets sociaux, environnementaux et économiques à plus long terme ou à une plus vaste échelle que ceux évalués sous le critère d'efficacité ?
- Quel est l'impact généré par la stratégie d'intervention axée sur l'inter-relation et action des partenaires belges et Sud tout au long des projets ?

Durabilité :

- Les autorités et le public ciblé ont-ils les capacités d'assurer la durabilité des réalisations produites dans le cadre du projet ? Des mécanismes d'appropriation sont-ils mis en place ?
- Le contexte (politique, socioculturel, institutionnel, économique...) dans les zones d'intervention peut-il avoir un impact sur la durabilité ?
- Quelles sont les conditions mises en place pour maintenir à long terme les changements de comportement et les acquis ?
- Quels mécanismes concrets sont mis en place pour transférer les acquis des projets vers d'autres acteurs (institutions, bénéficiaires, ...) ? Y a-t-il une stratégie spécifique de « remise » ou de sortie, développée avec les associations partenaires locales, leur permettant de lancer des initiatives indépendantes ?

Cohérence

- Dans quelle mesure la logique d'intervention du programme était-elle compatible avec les normes et standards locaux, nationaux et internationaux pertinents pour le secteur d'intervention ?
- Les complémentarités et les synergies avec d'autres acteurs de la coopération belge au développement ont-elles apporté une valeur ajoutée ?
- La contribution de l'outcome Belgique du programme au CSC Belgique 2022-26 a-t-elle été conforme à ce qui a été soumis et accepté en 2021 ?

Genre et environnement :

- Les interventions intègrent-elles correctement le respect du genre et de l'environnement ?
- Quelles sont les actions concrètes que l'organisation et ses associations partenaires peuvent mettre en place pour un meilleur respect du genre et de l'environnement ?

Questions plus spécifiques d'évaluation.

Les questions de l'évaluation doivent permettre à Louvain Coopération Ex-Geomoun de tirer les leçons de cette expérience, afin d'assurer l'impact et la durabilité de son travail réalisé en 2022-26. Chacune des réponses à ces questions expliqueront « Si oui, pourquoi, si non pourquoi et pistes d'amélioration à envisager d'ici fin 2026 ».

- Impact :

Quel est l'impact des activités sur le public-cible et sur les organisations partenaires ?

- Durabilité

Les conditions sont-elles réunies pour assurer la durabilité financière, sociale et technique des stratégies mises en œuvre ?

Quelles pistes les organisations partenaires peuvent-elles suivre pour continuer les stratégies sans Louvain Coopération ex-Geomoun ?

2. Orientation méthodologique

La méthodologie sera développée par le/la consultant·e lors de sa réponse à l'appel d'offre. Toutefois, il est suggéré aux candidats d'articuler leur démarche autour des éléments suivants :

- Approche participative. Les compétences de l'évaluateur·ice en termes de méthodologie participative seront une plus-value. La méthodologie doit détailler la/les méthodologies utilisées dans ce cadre.
- Entretiens individuels avec les autorités locales, les équipes du projet, les partenaires du projet et autres acteurs du programme.
- Focus groups avec les bénéficiaires

3. Profil de l'évaluateur·ice

Cette évaluation sera conduite en Belgique, par un·e consultant·e international·e ou national·e indépendant·e. Pour l'évaluation des activités réalisées dans les pays partenaires, des sessions seront prévues en ligne. La personne idéale devra avoir les connaissances et caractéristiques suivantes :

- Solide expérience en gestion de projets en ECMS, essentiellement en Belgique.
- Expertise en renforcement organisationnel
- Compétences et expérience forte en ingénierie, suivi-évaluation et gestion de projet
- Capacité à travailler rapidement et de manière autonome

- Expertise confirmée dans le domaine du genre et l'égalité de genre
- Bonne connaissance des pratiques et exigences contractuelles des bailleurs
- Bonne capacité d'écoute, de communication, d'animation et de leadership.

Partie IV : Timing, pilotage et livrables attendus

1. Timing (Le calendrier de l'évaluation)

L'évaluation se déroulera en 2026, avec les échéances suivantes :

2026 – Semaine n°	22	23	24	25	26	27	36	37	38	39	40	41	42	Jours
Attribution du marché	X													
Réunion de démarrage		X												0,5
Analyse documentaire		X	X	X	X									1,25
Note de cadrage					X									1
Élaboration des outils de collecte de données					X									1
Entretiens individuels ou focus groups					X	X	X	X						3,5
Synthèse des données récoltées									X	X	X			1
Analyse et triangulation des données récoltées									X	X	X			1
Rédaction du rapport final – version provisoire											X	X		1,5
Envoi du rapport intermédiaire												X		
Réunion et commentaires du COPIL												X		0,5
Finalisation du rapport et de la synthèse											X	X		0,25
Restitution du rapport final											X	X		1
Total de jours														12,5

2. Pilotage de l'évaluation : comité de pilotage, personne de référence (...)

Un Comité de Pilotage (CoPil) sera organisé afin d'assurer l'accompagnement de toutes les étapes du processus évaluatif et la validation de tous les livrables. Il sera constitué des personnes suivantes :

- Fiona Nziza, Responsable Servive Education & Citoyenneté
- Nathalie Delbar, Coordinatrice du programme Belgique Ex-Geomoun

3. Livrables et qualités attendus

Les produits attendus dans le cadre de cette évaluation seront rédigés en français et sont les suivants :

- Une note de cadrage, présentée quelques jours avant le démarrage de l'évaluation, relatera les premières investigations effectuées par l'évaluateur·ice à partir des lectures documentaires et des entretiens avec LC Ex-Geomoun. Elle présentera les questions et hypothèses appuyant le travail sur le terrain, ainsi que la méthodologie d'évaluation proposée pour les phases suivantes de l'évaluation.

En fin d'évaluation, l'évaluateur·ice devra soumettre un rapport final provisoire d'évaluation ne dépassant pas 30 pages (en accord avec les exigences de qualité précisées par le CoPil), la base de données, ainsi qu'un résumé ne dépassant pas 3 pages afin d'être accessible par le plus grand nombre d'interlocuteurs. Ces 3 documents devront être rédigés en français.

Les résultats de l'évaluation et les recommandations constituent le cœur de la synthèse et doivent être présentés dans un langage clair et accessible à tous.

Le résumé devra comprendre :

- Une présentation du programme évalué en quelques lignes ;
- Une présentation des objectifs et enjeux autour de l'évaluation en quelques lignes ;
- Les résultats de l'évaluation de manière synthétique ;
- Les recommandations organisées de manière hiérarchique et reliées aux conclusions (présentation sous forme de tableau préconisée).

Le CoPil procèdera ensuite aux révisions finales du rapport provisoire et le renverra à l'évaluateur·ice pour finalisation de tous les livrables, qui seront soumis à une validation finale par le Copil. Enfin, une réunion de présentation du rapport final sera réalisée, en utilisant un support de présentation visuel des résultats et recommandations finales.

Un rapport final (30 pages maximum) en français et incluant :

- Un résumé exécutif reprenant les résultats clés de l'étude ;
- La méthodologie et les limites de l'évaluation ;
- L'analyse des conclusions (organisée en fonction des objectifs de l'évaluation) ;
- Les recommandations sur la base des éléments récoltés
- Les annexes, y compris les outils de recherche, la liste des personnes enquêtées, les termes de référence de l'étude, entre autres

La qualité du rapport d'évaluation sera analysée au regard des critères suivants :

- Le rapport dépasse la description et procède d'une véritable analyse critique issue d'un croisement de données fiables et vérifiées (données quantitatives et qualitatives représentatives et exploitables).
- Le rapport analyse les forces et faiblesses soulevées au regard du contexte d'intervention.
- Le rapport formule des recommandations réaliste par rapport au contexte de l'intervention, des parties prenantes et des organisations (ressources financières, humaines, matérielles, ...).

- Prise en compte dans l'évaluation de la théorie du changement de l'organisation et de l'adéquation des moyens et stratégies mis en œuvre pour y arriver.
- La neutralité du rapport : les conclusions doivent être présentées de façon neutre et impartiale.
- Le rapport est écrit dans un langage clair, adapté aux utilisateurs finaux de l'évaluation.

Communication du rapport d'évaluation :

- La synthèse du rapport et des recommandations sera présentée au CA et à l'AG de LC Ex-Geomoun.

Partie V : propositions financières

Les propositions financières des experts, pour cette évaluation, devront s'inscrire sous un plafond de 730 * 12,5 jours, 9.125 € TTC et distingueront les dépenses forfaitaires (honoraires) des dépenses à justifier (déplacements, etc.), pour un temps d'expertise estimé à 9 jours.

Tous les autres coûts – quel que soit leur nature – que les experts auront à couvrir pour mener à bien cette évaluation, resteront à leur charge.

En cas de binôme, il est demandé aux évaluateur·ice·s, dans leur offre, de préciser la répartition des jours de travail entre les deux évaluateur·ice·s aux différentes phases de l'évaluation (en lien avec la proposition méthodologique).

Partie VI : Contenu de l'offre et délai

1. Contenu spécifique de l'offre technique

Le dossier de candidature devra obligatoirement comporter les deux éléments suivants :

1. Une proposition technique composée de :

- Une note explicative sur la compréhension des termes de référence (1 page max) ;
- Une présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la consultation envisagées (2 pages max) ;
- En cas de consultance à distance, les termes de référence devront être revus et la méthodologie adaptée. Le la soumissionnaire est invité à décrire son approche si ce contexte devait être celui de l'évaluation.
- Un calendrier indicatif pour la réalisation des activités de la consultation (2 pages max).
- La proposition méthodologique et technique ne devra pas dépasser 5 pages, hors CV et expériences.
- Un curriculum vitae (formation, qualifications, expérience dans les domaines susmentionnés, liste des principales publications) ;
- Des références professionnelles appuyées par les attestations de bonne fin d'exécution pour des missions similaires ;

2. Une offre financière dans laquelle on trouve les éléments suivants :

- Le montant total/somme forfaitaire globale ;
- Afin d'aider Louvain Coopération dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra également une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant les honoraires du/de la consultant·e (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus) ;
- Les différents coûts opérationnels (transport, communication, etc.),
- Les prix unitaires, globaux et totaux sont présentés TTC en Euros €.

L'autorité contractante effectue les paiements dans la même monnaie que celle indiquée dans l'offre. Indépendamment de la monnaie spécifiée pour le paiement, le risque de change n'est pas assumé par l'autorité contractante.

Les offres doivent être datées et signées.

2. Critères de sélection/ d'attribution

Les offres seront analysées par le comité de pilotage sur base des éléments d'évaluation suivants :

* Qualité du contenu de la proposition : 40%

- Objectifs clairs et lisibles avec une méthodologie proposée en adéquation avec les résultats attendus ;
- Un plan d'action et un timing clair et faisable.

* Expertise et expérience des consultant.es (CV) : 40%

- Expériences, connaissances en lien avec la thématique et objet de l'évaluation : du team leader et de l'équipe ;
- Connaissances sur les contextes des régions/pays à évaluer ;
- Expériences prouvées sur les méthodologies d'analyse et de restitution ;
- Disponibilité et indépendances des évaluateur·rice·s.

* Budget : 20%

- Un budget clair sur base également des ressources humaines allouées

3. Délai de dépôt des offres et personnes de contact

Les candidat·e·s devront soumettre un dossier de candidature comprenant une offre technique et une offre financière.

Les offres des évaluateur·ice·s sont à adresser au plus tard pour le 15 avril 2026, uniquement par courrier électronique, à ndelbar@louvaincooperation.org

Chaque candidat·e qui aura introduit une offre dans les délais, recevra un retour sur l'acceptation ou non de son offre avant le 15 mai 2026.

Les consultant·e·s seront informé·e·s de la décision finale et le contrat signé au plus tard 30 mai 2026.